Document généré le 3 juin 2025 01:59

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Enseigner / apprendre la littérature

Jean-François Caron

Numéro 157, printemps 2015

URI : https://id.erudit.org/iderudit/73526ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Caron, J.-F. (2015). Enseigner / apprendre la littérature. *Lettres québécoises*, (157), 14–17.

Tous droits réservés © Lettres québécoises inc., 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

par JEAN-FRANÇOIS CARON

Enseigner / apprendre la littérature

SERGE PATRICE THIBODEAU

> *Entre l'identité et l'altérité, entre l'humain et l'universel, je crois que l'enseignement de la littérature québécoise [...] a tout ce qu'il faut pour restituer à la conscience dissociée son unité.*
>
> Bruno Roy

Printemps 2013, la colère gronde. Le gouvernement souhaite modifier l'intitulé du programme collégial Arts et lettres, qui doit devenir Culture et communication. Le milieu se mobilise : on est attaché aux lettres. Devant le tollé soulevé par cette initiative, le ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, Pierre Duchesne, reviendra sur sa décision : « J'ai réalisé rapidement qu'il y avait controverse et que c'était un symbole important pour des gens du monde littéraire[1] », affirme-t-il alors, dans une entrevue au *Devoir* au cours de laquelle il affirmera vouloir redonner au programme ses lettres de noblesse. On parle depuis lors du programme Arts, lettres et communication.

Au Québec, nous l'avons vu – et entendu –, plusieurs sont prêts à défendre farouchement l'enseignement des littératures.

Cesser d'enseigner

Avons-nous raison de nous attacher à ce point à l'enseignement de la littérature ? Peut-être n'est-ce pas utile, au fond. Peut-être serait-il plus simple d'évacuer ce fardeau du parcours scolaire de nos enfants. Sans doute les lecteurs de *Lettres québécoises* n'ont-ils pas besoin d'être convaincus de l'importance d'enseigner notre littérature aux générations montantes. Pourtant, si l'on jette un regard du côté du Nouveau-Brunswick, on verra que la tragédie peut toujours se produire.

« Ça n'existe plus, l'enseignement de la littérature, au Nouveau-Brunswick », explique Serge Patrice Thibodeau, directeur général des Éditions Perce-Neige qui s'appliquent à faire connaître des écrivains de la relève acadienne. Celui qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française pour sa contribution au rayonnement de la langue française et de la culture acadienne pense que la question n'est pas véritablement de savoir si on y enseigne une littérature acadienne. Dans les faits, il n'y aurait tout simplement aucune littérature au programme des niveaux primaire et secondaire, et au niveau universitaire, elle ne serait enseignée qu'aux étudiants qui en font eux-mêmes le choix.

Aux Éditions Perce-Neige, on remarque d'ailleurs que très peu de programmes se penchent sur la littérature acadienne, sinon certaines universités franco-ontariennes et québécoises, en particulier l'Université Laval, à Québec. À ce sujet, au cours de l'entrevue accordée par Thibodeau, les anecdotes se bousculent : un professeur de l'Université de Moncton l'aurait même un jour appelé au secours parce que ses étudiants, pourtant inscrits au programme de littérature, ne connaissaient même pas l'existence d'une littérature acadienne — ni Herménégilde Chiasson, ni Gérald Leblanc, ni même la Sagouine ne trouvaient écho chez ceux qui avaient pourtant choisi ce domaine d'études.

Serge Patrice Thibodeau se souvient pourtant d'avoir lui-même abordé la littérature tout au long de son parcours scolaire. « À treize ans, je savais reconnaître une dizaine de figures de style », se remémore-t-il. À l'époque, on travaillait le matériau littéraire à partir d'enregistrements de lectures sur vinyles.

Puis il explique : « C'était une question de survie. Les nouvelles générations ne savent pas les combats qui ont été menés pour la protection du français. On tient plus fort à ce qu'on sait qu'on peut perdre. » Il semble qu'un sournois processus de désinstitutionnalisation ait depuis laissé s'effacer l'idée même d'une littérature acadienne… sans que se produisent de grands soulèvements populaires.

La situation n'a pas été aussi désastreuse dans toute la francophonie canadienne. Dans l'Ouest, certaines maisons d'édition semblent d'ailleurs tirer leur épingle du jeu justement parce qu'une certaine demande provient des milieux scolaires — en entrevue, Thibodeau nommera entre autres les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines, toutes deux manitobaines.

Au Québec, nous l'avons vu — et entendu —, plusieurs sont prêts à défendre farouchement l'enseignement des littératures. Ponctuellement, le débat secoue ses poussières, retrouve sa place dans les médias, appelle l'implication des différents acteurs du milieu.

Si on se penche sur l'histoire de l'enseignement de la littérature au Québec, trois moments clés se détachent du lot : la création des cégeps, la modification du programme en 1994 et, tout récemment, la tentative du précédent gouvernement de rebaptiser le programme Arts et lettres.

Sur la défensive

Particulièrement depuis les années quatre-vingt-dix, de nombreux ouvrages ont traité de la question, desquels on peut tirer quantité d'arguments en faveur de l'enseignement de la littérature[2]. On suggère que, comme le livre est au centre de la culture, il est représentatif d'un

état actuel de la société. Il est un regard sur elle, mais un regard qui laisse sa propre trace. On dit aussi que la formation littéraire participe au développement de la personnalité de l'individu, favorisant son adhésion culturelle à l'ensemble social au sein duquel chaque jour il s'engage, contribuant ainsi à la cohésion sociale. Enfin, on affirme que toute connaissance est bonne, même dans un monde où il est devenu tellement facile d'accéder au savoir en un clic, fût-il wikipédien.

Mais en cela, toute littérature est bonne. Pourquoi devrions-nous particulièrement insister sur une littérature québécoise ? Parce qu'il s'agit d'un témoignage à propos de notre situation nationale, et parce que certaines œuvres méritent de devenir des symboles collectifs, référents par excellence. Aussi parce que l'enseignant transmet non seulement un savoir mais une façon d'appréhender ce savoir, et que choisir d'enseigner ou non notre propre littérature est révélateur de l'importance que nous accordons, en tant que société, à notre culture et à notre identité. Et plus simplement, parce qu'on ne se demande pas si on doit enseigner une géographie du Québec, une histoire du Québec.

D'un livre à l'autre, la littérature dresse le portrait de qui nous sommes, exprime le détail de nos valeurs, de nos symboles, et fait de nous des êtres mis au monde, ouverts sur lui et présents au cœur d'un imaginaire commun.

Lire l'Autre

Exiger que notre littérature soit enseignée n'implique pas de renier toute littérature étrangère. Les étudiants québécois sont des citoyens du monde et doivent être imprégnés de cette culture de l'ailleurs, voire y être confrontés, mais un nœud identitaire important se trame dans les différents points d'ancrage de la culture — qu'on parle de littérature, ou de n'importe lequel des vecteurs culturels à charge identitaire forte comme le cinéma, la chanson ou le théâtre.

Choisir constamment l'Autre, c'est lui accorder plus de valeur qu'à soi-même et permettre de se déployer une perception particulière de notre culture. Cette idée selon laquelle la grande littérature est française, que ceux qu'on appelle les « classiques » sont nécessairement d'origine hexagonale, fait que notre littérature est nécessairement colonisée, ne peut jamais être considérée comme une entité unique et totale.

Les exotiques

Quand Louis Cornellier met en garde contre la pratique de certains auteurs qui se laisseraient aller à la tentation exotique — des « stylistes colonisés en panne de propos[3] » —, et quand Hélène Frédérick lui répond que c'est justement une caractéristique de la littérature québécoise qu'elle soit métissée et qu'elle permette d'aller voir ailleurs, la question primordiale qui se pose est justement celle de la définition même de la littérature québécoise.

Il va sans dire que les perturbations politiques auxquelles la nation québécoise a été exposée au cours des quelques siècles de sa jeune histoire, sa redéfinition identitaire perpétuelle en fonction de l'évolution des structures politiques dans le cadre desquelles elle a évolué, n'ont pas favorisé l'établissement de normes, de critères définitifs, permettant de la différencier. C'est justement la définition de la littérature québécoise qui cause le plus souvent problème. Qu'est-ce qui est et, surtout, qu'est-ce qui n'est pas littérature québécoise ?

Bien qu'il y ait des différences majeures entre les deux époques, certains arguments soumis par les protagonistes de l'actuel débat ne sont pas

LOUIS CORNELLIER

sans rappeler les mots qui opposaient les « régionalistes » aux « exotiques », pendant le premier tiers du XX[e] siècle, comme le décrivait Annette Hayward dans *La querelle du régionalisme au Québec, 1904-1931 : vers l'autonomisation de la littérature* québécoise[4].

Souhaitant alors l'éclosion d'une littérature proprement canadienne, les premiers conseillaient aux écrivains « d'observer leur propre pays, d'écrire à partir du vécu plutôt qu'à travers des réminiscences livresques » — ce dont on entend l'écho dans la lettre de Louis Cornellier, qui affirme qu'« un artiste a bien sûr le droit de parler de ce qu'il ne connaît pas intimement (au sens d'une expérience du monde sensible, géographique et culturelle), mais il se complaît, ce faisant, dans l'inauthenticité, dans la frime, dans la production de chromos exotiques pour touristes littéraires, dans l'exercice de style qui tourne à vide[5] ».

La question est celle de la perpétuation et du renouvellement de notre littérature, mais le problème n'est pas que littéraire. Entrent aussi en jeu les conceptions divergentes de ce que devrait être ou non une nation québécoise, des perceptions quant à la façon dont devrait se définir cette société qu'on affirme distincte, à travers sa culture et les différents moyens d'expression qui lui permettent d'advenir. Il faut éviter que ne se dissipe cette collectivité, que ne se mine cet être-ensemble qui ne s'est jamais défini qu'à moitié.

Nous en avions déjà traité dans un dossier précédent où nous abordions la question de l'écriture migrante : il doit y avoir une véritable pluralité dans l'écriture, tout comme elle est présente au cœur même de l'identité. La multiplicité des voix et des sujets est une richesse pour toute littérature, même nationale. Faut-il ne parler que de nous-mêmes, à nous-mêmes et pour nous-mêmes ? Certainement pas. Mais celui qui a le mandat d'enseigner la « littérature québécoise » peut-il pour cela proposer des œuvres du cœur desquelles la culture québécoise est évacuée *de facto* ?

Cela ne devrait pas restreindre les libertés des écrivains qui, s'ils se respectent, se commettront sans se préoccuper de telles considérations. Toutefois, le choix d'enseigner ou non une œuvre peut (doit) reposer sur des critères non seulement de qualité littéraire et d'impact historique, mais aussi de représentativité — au sens où elle doit permettre à l'étudiant de s'identifier à l'œuvre, de se l'approprier et de la faire sienne. Et à ce titre, les critères de Louis Cornellier ne sont certainement pas pires que d'autres.

par JEAN-FRANÇOIS CARON

BRUNO ROY

Un répertoire du patrimoine

Enseigner la littérature, soit. Et sans oublier la québécoise, surtout. Mais quelles œuvres devraient trouver leur place dans les classes du secondaire et les plans de cours des cégeps ? Ce qui est devenu une chronique amusante à *Plus on est de fous plus on lit*, sur les ondes de Ici Radio-Canada Première, trouve ses fondements dans une problématique pourtant sérieuse. Nous l'avons rapporté plus tôt, nombreux sont les auteurs et les intervenants du milieu de l'éducation qui constatent que les enseignants manquent d'outils pour bien appréhender notre littérature.

Pour pallier au moins en partie ce problème, l'UNEQ a mis sur pied un comité rassemblant la présidente de l'Union et ancienne enseignante au niveau collégial, Danièle Simpson, l'auteur de *Alain Grandbois est-il un écrivain québécois ?*, Patrick Moreau, ainsi que Diane Boudreau. Le résultat, paru en mai 2014, a pris la forme d'un document téléchargeable intitulé *Répertoire d'œuvres du patrimoine littéraire québécois*[6]. Y sont colligés environ 150 titres, écrits ou publiés au Québec avant 1950, suivis d'informations permettant de trouver les livres en bibliothèque ou en librairie, le plus souvent de liens permettant d'y accéder en ligne ou en format *pdf* – par exemple grâce aux banques de livres numériques ou numérisés comme Gallica[7], Gutenberg[8], BAnQ, etc.

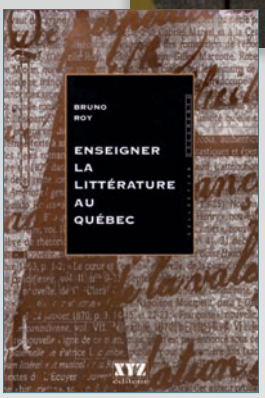

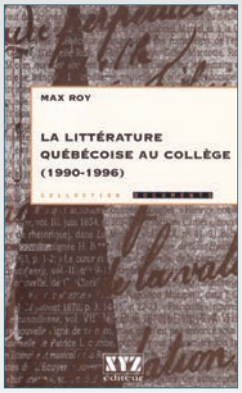

Pour la première mouture du document, on a choisi de ne traiter que de la première édition de chaque œuvre sélectionnée, ce qui a suscité quelques critiques d'auteurs contemporains qui ont parfois signé la préface ou des compléments dans le cadre d'éditions plus récentes, actuellement évacuées du document de référence. L'UNEQ assure toutefois que le travail n'est pas terminé et que des améliorations y seront apportées.

Selon le directeur général de l'UNEQ, Francis Farley-Chevrier, la liste sera enrichie pour inclure le plus grand nombre d'éditions contemporaines possible. De plus, l'outil qu'on souhaite développer deviendra interactif. « Éventuellement, nous aimerions que la liste puisse être commentée par les enseignants eux-mêmes », décrit-il. À terme, le Répertoire devrait favoriser le partage d'activités pédagogiques permettant d'aborder les œuvres avec des étudiants de différents niveaux. Globalement, on souhaite donner du contenu, rendre les œuvres accessibles et les faire de façon à enfin constituer cette base commune invoquée par les voix qui s'élèvent dans le milieu littéraire.

« C'est un outil que nous développons pour enrichir la connaissance des enseignants sur la littérature québécoise afin de les aider dans leurs choix », précise le directeur. « C'est un dossier sur lequel l'UNEQ travaille depuis longtemps et qui s'inscrit dans la foulée du *Plaidoyer pour l'enseignement d'une littérature nationale*. »

Mais quelle littérature ?

Quelle littérature québécoise pour quelle formation ? C'est la question que se posaient les participants à un colloque organisé conjointement par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF), en mai 2014. Étrangement, il s'agissait de la première rencontre officielle de tous ces acteurs des milieux de l'enseignement et de la littérature.

Les préoccupations mises au jour par les participants touchaient à la fois à la présence de la littérature dans les cours du primaire, du secondaire et du cégep, mais aussi aux moyens pouvant être mis en œuvre pour favoriser, augmenter et consolider cette présence. Pour Patrick Moreau, qui a également participé à la sélection des titres ayant trouvé leur place dans le *Répertoire d'œuvres du patrimoine littéraire québécois* de l'UNEQ, c'est l'idée même de canon littéraire qui doit être repensée.

Pourquoi est-il important d'enseigner notre littérature aux générations montantes ? Sans doute est-ce là une question à laquelle la très grande majorité des lecteurs de *Lettres québécoises* sauront répondre par eux-mêmes. Et pourtant, dans la population en général, elle se pose avec encore autant de véhémence. Pourtant, la littérature du Québec « constitue un vecteur identitaire fort en même temps qu'elle est au cœur de ce fonds culturel commun que l'école a la charge de transmettre à tous les jeunes Québécois[9] ».

Parmi les difficultés soulevées par les auteurs s'étant intéressés au défi de l'enseignement de la littérature québécoise, celle qui est le plus souvent soulignée touche la formation des maîtres. « *[I]l serait sans doute souhaitable que ces derniers soient mieux formés, autrement dit que la littérature occupe une place plus grande dans leur formation universitaire* », affirme Patrick Moreau.

D'autres viseront aussi les outils mis à la disposition des enseignants, problème qui n'est toujours pas réglé, mais qui était pourtant déjà souligné à gros traits par Bruno Roy en 1994 dans son *Enseigner la littérature au Québec* : « Le drame de l'enseignement du français et de l'initiation au phénomène littéraire n'est pas tant l'indice d'une crise culturelle généralisée que la pauvreté des instruments servant de support à l'apprentissage de la langue [10]. » La réflexion qu'il partageait

alors imposait de placer l'enseignant au cœur de nos préoccupations : « Quant à l'insertion de la littérature dans l'enseignement, il y a certes là un rapport avec les institutions et les programmes scolaires mais, au premier chef, c'est avec le professeur que tout se joue [11]. »

C'était encore l'un des constats portés par les participants au colloque *Quelle littérature québécoise pour quelle formation ?* : plusieurs enseignants se trouveraient désemparés au moment de faire la sélection des œuvres à l'étude. Ce discours, nous l'entendons déjà depuis plusieurs années, si bien que nous sommes en droit de nous demander comment il se fait qu'il n'ait pas encore été entendu dans les sphères décisionnelles.

Quand l'écart s'est creusé

On se souviendra entre autres du travail de Max Roy qui, en 1995, recevait le mandat de produire une recherche s'intéressant à la place de la littérature québécoise et du théâtre québécois dans les cours obligatoires de français au collégial — recherche commandée par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association québécoise des professeurs de français (AQFP), le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), le Conseil québécois du théâtre (CQT) ainsi que l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), tous déjà préoccupés par la situation.

Les résultats de cette recherche, publiés en 1998[12], étaient sans équivoque. On y remarquait que les modifications au programme ayant eu lieu en 1994 — dès lors, l'enseignement par genres littéraires, qui laissait libre cours à l'enseignant de choisir ou non des œuvres québécoises dans tous les cas, cédait sa place à un enseignement par périodes et par mouvements littéraires — faisaient en sorte que la place accordée à la littérature québécoise se réduisait comme la peau de chagrin de ce cher Balzac. André Vanasse, directeur de *Lettres québécoises*, se sent interpellé par la question :

Enseigner la littérature du Moyen-Âge, c'est une façon claire de détourner les professeurs de l'enseignement de la littérature québécoise. Parler du réalisme ou du symbolisme en littérature, c'est encore là évacuer la littérature québécoise. Le programme du cégep rejette presque de soi le choix d'œuvres québécoises parce que les concepts qui le définissent ne cadrent pas avec notre littérature.

Selon Max Roy, « on y remarque [alors] une diminution importante de la littérature québécoise d'après le nombre des œuvres et des auteurs étudiés[13]. » Les craintes étaient alors que soient ressenties « des conséquences importantes sur la diffusion et sur la réception des œuvres et de la culture québécoise en général ». Avec lucidité, Roy notait surtout « le désengagement socioculturel qui en est peut-être à l'origine, mais surtout qui en résultera ».

Pour Roy, le domaine de la littérature est défini par les œuvres enseignées. Il est vrai que le fonctionnement d'une culture est fortement et étroitement lié à son niveau d'institutionnalisation. On comprend que la façon dont elle est — ou n'est pas — enseignée modifiera à la fois la lecture qu'on en fait, la perception qu'on en a, et l'exigence qu'on s'imposera à la créer.

Selon Moreau, ils manqueraient aussi d'outils pour en assurer l'appropriation par les élèves, sans compter que les œuvres en question ou les budgets pour se les procurer sont souvent insuffisants, sinon absents.

Tous sont d'accord pour dire qu'il faut s'assurer de laisser toute la latitude possible aux professeurs pour qu'ils fassent leurs propres choix, mais dans cette optique il est primordial d'offrir à chacun des maîtres la formation, les outils et les budgets requis pour exposer les élèves — et citoyens de demain — à toute la richesse de notre littérature nationale.

1. Lisa-Marie Gervais, « Le programme Arts et lettres change encore de nom », *Le Devoir*, 27 juin 2013, *www.ledevoir.com/societe/education/381752/le-programme-arts-et-lettres-change-encore-de-nom*, [consulté le 19 novembre 2014].
2. Les arguments qui suivent tirent leur origine des ouvrages suivants : Melançon, Joseph *et al.*, *La littérature au cégep (1968-1978), Le statut de la littérature dans l'enseignement collégial*, Nuit blanche éditeur, 1993, 419 p. ; Pilote, Arlette, dir., *Plaidoyer pour l'enseignement d'une littérature nationale. La littérature québécoise !*, Fides, 2011, 69 p. ; Roy, Bruno, *Enseigner la littérature au Québec*, XYZ, coll. « Documents », 1994, 116 p. ; Roy, Max, *La littérature québécoise au collège (1990-1996)*, XYZ, coll. « Documents », 1998, 104 p.
3. Cornellier, Louis, « Lettre sur la tentation exotique », *Le Devoir*, *ledevoir.com/documents/pdf/lettre_cornellier.pdf* [document consulté le 19 novembre 2014].
4. Hayward, Annette, *La querelle du régionalisme au Québec, 1904-1931 : vers l'autonomisation de la littérature québécoise*, Le Nordir, coll. « Roger-Bertrand », 2006, 622 p.
5. Cornellier, Louis, « Lettre sur la tentation exotique », *Le Devoir*, *ledevoir.com/documents/pdf/lettre_cornellier.pdf*, [document consulté le 23 novembre 2014].
6. uneq.qc.ca/documents/file/repertoire-%C5%92uvres-du-patrimoine-litteraire-fin.pdf [document consulté le 17 novembre 2014]
7. gallica. bnf. fr
8. www.gutenberg.org
9. Patrick Moreau, « Quelle littérature québécoise pour quelle formation ? », *L'Unique*, juin 2014, p. 6.
10. Roy, Bruno, « Enseigner la littérature », *in Enseigner la littérature au Québec*, Montréal, XYZ, coll. « Documents », 1994, p. 83.
11. *Ibido*, p. 83
12. Roy, Max, *La littérature québécoise au collège (1990-1996)*, Montréal, XYZ, coll. « Documents », 1998, 104 p.
13. *Ibido*, p. 100.

INFOCAPSULE

L'Association internationale des études québécoises sauvée du péril ?

L'indignation s'est d'abord manifestée par une lettre d'Émile Martel adressée aux membres de l'Académie des lettres du Québec, dont il est le président, à l'annonce de la perte de tout soutien du gouvernement libéral à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ). L'AIEQ regroupe près de 3 000 professeurs et étudiants, répartis dans 82 pays, qui ont pour sujet d'étude le Québec et ses institutions. La littérature québécoise y a sa juste part. Elle est étudiée un peu partout dans le monde, de l'Inde à l'Irlande en passant par l'Italie et le Brésil pour ne nommer que quelques pays. La missive de M. Martel a rapidement fait boule de neige, d'abord à l'Académie puis dans le milieu de l'institution littéraire. L'UNEQ a sauté dans la mêlée et a mené une pétition qui en peu de temps a pris de l'ampleur.

Talonnée de toutes parts, la ministre Christine St-Pierre a affirmé que l'Association internationale des études québécoises ne perdrait pas sa subvention actuelle de 160 000 $. Fort bien : c'est le montant qu'a effectivement reçu l'AIEQ à la mi-décembre, mais il est loin d'équivaloir aux 230 000 $ que l'association recevait dans le passé. Cette année, la coupe prévue par le gouvernement libéral avait été fixée à 30 000 $. Il manque toujours 40 000 $ à venir, mais la ministre St-Pierre ne s'est pas exprimée à ce sujet. À suivre…